

BRANCHEMENT	COMPTEUR					Consommation m3	Information
	Numéro	Diamètre					
ILLATS						120	Conso simulée
TOTAL CONSOMMATION						120	

SPECIMEN		FACTURE N° Simulation		Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
Collecte et traitement des eaux usées	384,58 € HT	423,05 € TTC		m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT	%
Abonnement part Communale		07-2015 / 06-2016						31,85	10,00
Abonnement part SAUR		07-2015 / 06-2016						59,15	10,00
Consommation part Communale		01-07-15 / 30-06-16			120	1,4841	178,09		10,00
Consommation part SAUR		01-07-15 / 30-06-16			120	0,9624	115,49		10,00

Organismes publics		Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
28,80 € HT	31,68 € TTC	m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT	%
Consommation part Modernisation Réseaux			120	0,2400		28,80	10,00

Total Facture	454,73 € TTC
----------------------	---------------------

HT soumis à TVA : 413,38 €
TVA sur les débits : 41,35 €

ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

CONSOMMATION

Volume en m³ enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

ORGANISMES PUBLICS

Les Agences De l'Eau sont des établissements publics de l'Etat et ont pour mission de lutter contre les pollutions, gérer les ressources en eau et préserver les milieux aquatiques.
La taxe intitulée **Voies navigables de France** concerne les communes qui prélèvent ou rejettent de l'eau dans une voie navigable.

Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Vous avez opté pour le prélèvement périodique.
Vous trouverez ci-dessous votre calendrier de paiement d'un montant prévisionnel de 232,65 Euros, établi sur la base de votre facturation pour la période du 01/09/2015 au 30/06/2016.
Les acomptes payés seront déduits de votre facture définitive.

Date(s) de prélèvement	Montant(s)
10/09/2015	21,00 €
09/10/2015	21,00 €
10/11/2015	21,00 €
10/12/2015	21,00 €
08/01/2016	21,00 €
10/02/2016	21,00 €
10/03/2016	21,00 €
08/04/2016	21,00 €
10/05/2016	21,00 €
10/06/2016	21,00 €
Total	210,00 €

Vos références de prélèvement : ***** *****
Identifiant du créancier (ICS) : FR86ZZZ003506 Référence Unique du Mandat (RUM) : S-3-0050233539-001242424-01